

Jean-Sébastien
Rossy

- 12 **TRANSPORTS PUBLICS** *Un train pour éduquer les élèves*
 12 **ADMINISTRATION** *Les citoyens auront un médiateur*
 13 **FARVAGNY** *Un des plus beaux clochers a failli s'écrouler*
 15 **CUISINE** *Un «bec à bonbons» en concours*
 17 **ÉCONOMIE** *Faible participation au sondage sur la Broye*
 17 **ÉPAGNY** *Les opposants à l'antenne gagnent une manche*

Les rats lui disent merci

SORENS • Une Gruérienne a ouvert un refuge dédié à ce rongeur. Elle fait aussi de l'élevage pour proposer des rats sains et mettre fin aux abandons.

MAUD TORNARE

Lorsqu'on demande à Shadia Barras combien d'animaux vivent sous son toit, sa réponse sort de l'ordinaire: «Un minet, deux chiens et 25 rats», énumère la jeune femme de 24 ans dans un sourire qui en dit long sur son amour des bêtes. «Je suis un peu la Brigitte Bardot de la famille», confie celle qui recueille des animaux abandonnés depuis son adolescence. En particulier des rats, son animal fétiche. Dans sa maison à Sorens où elle habite depuis un an, la Gruérienne a créé un refuge exclusivement dédié à ce petit rongeur.

«Cet été, j'ai eu une vingtaine de demandes de gens qui ne voulaient plus de leur rat. J'ai été obligée d'en refuser car le refuge est plein», explique Shadia Barras au milieu de la pièce qui abrite les rongeurs. Parmi ses protégés, il y a Ninja, une rate qui porte bien son nom. Cette boule de nerfs escalade les barreaux de sa cage alors que six de ses congénères font la sieste entassées dans un hamac.

Faire naître de bons rats

Dans une autre cage, cinq rats mâles ont tout l'air d'avoir déjà bien roulé leur bosse. «Ce sont les papis du refuge. Ceux-là vont finir leur vie chez moi. Je ne trouverai personne pour les adopter», ne s'illusionne pas la jeune femme qui s'est officiellement lancée dans cette activité cette année. «C'est l'unique refuge pour rats du canton et probablement l'un des seuls en Suisse romande», estime Shadia Barras dont le refuge a reçu une autorisation du Service fribourgeois des affaires vétérinaires (lire aussi ci-après).

«Les gens abandonnent leurs rats toujours pour les mêmes raisons», observe la Gruérienne. «Soit leur rat est malade, soit il est trop agressif.» Une situation que l'amie des rongeurs attribue à certains éle-

vages peu scrupuleux. «Si un rat n'est pas socialisé, il devient agressif», explique-t-elle. Pour éviter de voir continuellement affluer chez elle des rongeurs mal en point, Shadia Barras a eu l'idée de se lancer dans l'élevage afin de proposer des individus sains aux gens qui souhaitent avoir un rat. Et ainsi mettre fin aux abandons.

«S'il est de bonne lignée, un rat peut vivre jusqu'à quatre ans»

SHADIA BARRAS

La jeune femme s'est formée durant un an avec une éleveuse de rats dans le Jura. «Il ne suffit pas de mélanger papa et maman. Pour faire naître de bons ratons, il faut tenir compte de la génétique. Certaines couleurs ne peuvent pas être mélangées. On consulte la généalogie de chaque individu pour savoir s'il est porteur de maladies génétiques. Dans le choix des parents, on accorde aussi beaucoup d'importance au caractère du mâle et de la femelle», explique Shadia Barras qui a également étudié les bases de la génétique dans le cadre d'une formation en capacité cynologique. Les informations relatives au pedigree des rongeurs, la jeune femme les trouve sur une base de données en ligne permettant de conserver la traçabilité du rat domestique.

Un monde féminin

Vingt-six ratons sont déjà nés dans son élevage. Mais n'adopte pas un rat qui veut chez Shadia Barras, qui trie les prétendants à l'adoption sur le volet. «J'exige que les gens remplissent un formulaire dans lequel je les questionne sur leur motivation et leur capacité à s'occuper d'un rat. A l'approche de Noël, il y a le phénomène des animaux cadeaux. Alors j'ai beaucoup de demandes mais je veux absolu-

ment éviter de confier des rats à n'importe qui», explique la jeune femme. Avant d'être adoptés, les ratons sont socialisés par leur éleveuse jusqu'à l'âge de six semaines. «Je les habitue aux contacts avec l'homme. Les rats doivent être curieux et détendus. S'il est de bonne lignée, un rat peut vivre jusqu'à quatre ans.» Ce qu'elle apprécie le plus chez ce granivore à tendance omnivore? «Sa proximité avec l'humain et son intelligence.» D'après Shadia Barras, le monde du rat est surtout féminin. «Les personnes qui veulent avoir un rat sont des filles



A Sorens, la Gruérienne Shadia Barras recueille les rats dont plus personne ne veut. Malade ou agressif, le petit rongeur fait souvent l'objet d'abandon. ALAIN WICHT

de 23 à 28 ans», précise la Gruérienne qui vend ses ratons au prix de 30 francs. La jeune femme n'entend pourtant pas en faire un business. «C'est une passion. Je ne gagne pas ma vie avec ça», confie celle qui a aussi créé Autour du chien, une entreprise de service animalier. «Je propose des promenades, du toilettage, des shooting photo, le taxi pour animaux et le gardiennage au domicile des gens.» C'est sûr: Shadia Barras en pince pour le règne animal. I

> www.autourdurat.weebly.com
> www.autourduchien.ch

TRIBUNAL CANTONAL

Un récidiviste de l'évasion débouté

ANTOINE RÛF

Dans le genre «perspectives d'avenir incertaines», Xavier* a fait fort. Ce Français âgé de trente-neuf ans, condamné à treize reprises depuis 1992 en France et en Suisse et récidiviste de l'évasion, devra purger jusqu'au bout la peine de trois ans de prison que lui a infligé le Tribunal de la Gruyère en l'an 2002.

Dans un arrêt publié hier, le Tribunal cantonal a balayé son recours contre la décision du Service d'application des peines, qui a refusé de lui octroyer une libération conditionnelle. Il faut dire que Xavier, revenu en Suisse après dix ans de cavale, n'a pas fait grand-chose pour rassurer les juges.

Glissons sur son casier judiciaire, bourré jusqu'à la gueule. Passons sur l'appréciation des juges qui le décrivaient en 2002 comme «manipulateur, cynique, menaçant, méprisant de la justice» en le condamnant à trois ans de prison pour une cinquantaine de délits.

Tous les spécialistes sont unanimes: même s'il estime avoir mûri, Xavier n'est pas libérable en l'état. Surtout à cause du risque de récidive qu'il représente. Il est d'ailleurs en instance de jugement pour de graves délits sexuels. La tentation de se soustraire à ce procès doit être importante pour ce spécialiste de l'évasion.

On ne voit d'ailleurs pas bien ce qu'une libération anticipée pourrait lui rapporter, puisqu'il déclarait encore récemment avoir pour principal projet d'avenir de se suicider en sortant de prison. I

* Prénom fictif

PUBLICITÉ



focus
santé

Mardi 25 novembre 2014,

de 19h30 à 20h30, l'HFR vous invite cordialement à une conférence publique «focus santé» sur le thème:

Varices, thromboses & Cie – Mes jambes sont-elles en bonne santé?

à l'école primaire, Route des Monts 14, 1632 Riaz

Conférencier: Dr Daniel Périard

Médecin adjoint
Service de médecine interne
HFR Fribourg – Hôpital cantonal et HFR Riaz

Plus d'informations:
www.h-fr.ch > Actualités > Manifestations > Conférences publiques «focus santé»

L'entrée est libre. Après la conférence, l'orateur répondra aux questions du public.

DES LACUNES DANS LA DÉTENTION DES ANIMAUX

Menée dans 36 animaleries de Suisse, une enquête de la Protection suisse des animaux (PSA) mettait récemment en lumière des lacunes dans la détention des animaux. Que cela soit dans les commerces indépendants ou les chaînes spécialisées, la PSA fait une évaluation mitigée. «Il n'y a pas un seul magasin exemplaire à tous égards. Si l'on peut citer quelques exemples positifs, les exemples négatifs sont malheureusement en sur-nombre.» Pour les rongeurs, des cages trop petites, la vente d'articles problématiques tels que des harnais mais

aussi l'insuffisance des conseils ont été observés dans plusieurs cas. La PSA souligne également que les animaleries ont une certaine responsabilité dans ce domaine «étant donné que la détention d'animaux de compagnie ne peut être contrôlée que difficilement par les autorités et qu'elle ne les intéresse que lorsqu'il y a dépôt de plainte».

Ce que dément le Service fribourgeois de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires. «Toutes les animaleries ayant pignon sur rue

dans notre canton font l'objet d'un suivi systématique au moins une fois par an comme le prévoit la loi. Cela concerne aussi les élevages de rats», affirme Michel Schmitt. Le vétérinaire cantonal adjoint précise que les lacunes rencontrées dans certains établissements relèvent surtout du non-respect des dimensions des cages. Si toutes les animaleries doivent avoir une autorisation pour le commerce d'animaux, l'élevage de rongeurs est soumis à autorisation uniquement dès que le nombre d'individus dépasse 4300 par an. MT